

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

allocations et ressources Question écrite n° 115095

## Texte de la question

M. Maxime Bono attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les revendications de l'Association des paralysés de France au regard de la situation des personnes en situation de handicap. Les dispositions prévues dans le cadre de la loi du 11 février 2005 demeurent insuffisantes en particulier sur le plan des ressources. On constate que de nombreuses personnes n'accèdent toujours pas à la formation et à l'emploi et que le taux de chômage des personnes en situation de handicap est trois fois supérieur à la moyenne. La revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés, la pension d'invalidité ou le minimum vieillesse demeurent une priorité. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour soutenir les personnes en situation de handicap et leur apporter un revenu d'existence suffisant.

## Données clés

Auteur: M. Maxime Bono

**Circonscription**: Charente-Maritime (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 115095

Rubrique: Handicapés

Ministère interrogé: sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 janvier 2007, page 64